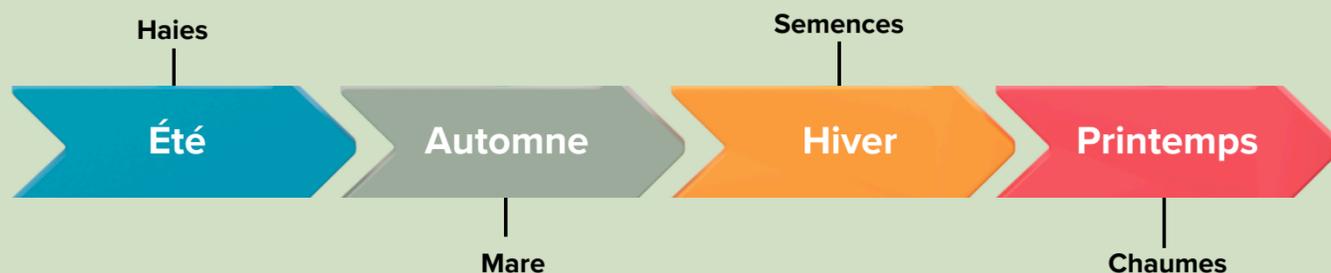


Agréée au titre de la protection de l'environnement, la FDC86 dispose d'un savoir-faire pour la gestion des espèces et de leurs habitats.

Chasseurs, Agriculteurs, Collectivités...

Il y a toujours une bonne raison d'aménager son territoire !

Un projet ? Faites-le-nous savoir



La Fédération vous aide dans votre projet

	Culture biodiversité	Bandes enherbées	CIPAN	Chaumes	Haie Champêtre
Bénéficiaires					
Subvention *	Semences 100% de la cotisation territoriale	Semences 100% de la cotisation territoriale	Semences 60% de la cotisation territoriale	Jusqu'à 20€/ha !	Plans, protections 100%
Contrat	1 an ou 3 ans	3 ans	1 an	1 an	15 ans
Conditions *	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction production/récolte Règle d'implantation et destruction à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> Création Bande entre 5 à 20 m de large En bordure ou à l'intérieur d'une parcelle agricole, dans un contexte de grandes cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Planter avant le 15 septembre Pas de destruction avant le 15 janvier 	<ul style="list-style-type: none"> Max 20ha d'un seul tenant Chaumes > 20cm Maintien des chaumes <ul style="list-style-type: none"> interculture courte : jusqu'au 30 septembre interculture longue : jusqu'au 2ème dimanche de décembre 	<ul style="list-style-type: none"> 200m minimum haie double ou triple obligation de paillage, fourni par les bénéficiaires (3ans)

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



DIVERSIFIER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA VIENNE

La Fédération des Chasseurs (FDC86) vous accompagne dans vos projets d'aménagements pour mettre en place une gestion durable du territoire.

*pour en savoir plus sur les conditions de subvention et de contrats, contacter la FDC86



Fédération des Chasseurs de la Vienne

2134 Route de Chauvigny
86550 Mignaloux-Beauvoir
05 49 61 06 08



www.chasseenvienne.com

Avec le soutien financier :



VOUS AVEZ UN PROJET PARTICULIER ?

Nous vous proposons l'aménagement adapté.

Pour optimiser votre projet d'aménagement, la FDC86 vous propose un diagnostic environnemental afin de vous aider à choisir la solution la plus adaptée à votre territoire.

1 La Culture biodiversité, *un refuge permanent pour le gibier*

- ✓ Couverts favorables aux gibiers
- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier

Durée : 1 à 5 ans



Les couverts

- Annuel petit et grand gibier
- Pérenne petit et grand gibier
- Fleurs sauvages et mellifères
- Annuel gestion des dégâts

2 La Haie Champêtre, *un habitat pérenne aux multiples fonctions*

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier
- ✓ Couloir de déplacement des animaux
- ✓ Effets agronomiques et écologiques reconnus

Plantation : de décembre à mars

Les essences

- Minimum 10 espèces champêtres



3 Les Bandes enherbées, *idéal pour le petit gibier en plaine*

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier, les auxiliaires de cultures et pollinisateurs
- ✓ Rupture des grandes parcelles
- ✓ Couloir de déplacement des animaux

Durée : 3 ans minimum

Le couvert

Mélicot jaune (29%), Sainfoin (22%), Sarrasin (18%), Trèfle violet (10%), Trèfle incarnat (10%), Minette (3%), Bourrache (3%), Souci (1%) et Achillée millefeuille (1%), semé à 20 kg/ha



4 La CIPAN, *un refuge en période de chasse*

- ✓ Lieu d'alimentation et d'abri pour le gibier en période automne, hiver
- ✓ Propice à la recherche du gibier

Durée : 4 mois minimum

Les couverts

- 3 à 4 mélanges proposés chaque année avec un minimum de 3 espèces différentes.

5 Les Chaumes, *un habitat préservé après moisson* (très attractif pour la caille des blés)

- ✓ Mêmes objectifs que pour le CIPAN
- ✓ Mise en place facile et économique

Durée : 3 mois minimum

Le couvert

- Maintien des chaumes et repousses après moisson

6 Pensez aussi...

- Aux mares à restaurer ou à créer
- Aux parcelles délaissées à acheter



N'hésitez pas à en parler avec votre technicien cynégétique.